

# Plus de 50 millions d'euros pour la ligne des horlogers

Bonnes nouvelles: huit mois de travaux sont prévus sur la ligne ferroviaire entre Besançon et La Chaux-de-Fonds. La gare du Locle sera aménagée.

PAR SYLVIE.BALMER@ARCINFO.CH



Les trains entre La Chaux-de-Fonds et Besançon seront remplacés par des autocars dès le 1er mars. RICHARD LEUENBERGER

Huit mois de travaux, un coût de 55 millions d'euros... On attendait ce gros chantier ferroviaire depuis plus de 20 ans. A partir du 1er mars et jusqu'au 31 octobre, la ligne des horlogers entre Besançon et La Chaux-de-Fonds fera l'objet de travaux de modernisation. Les trains TER (Transport express régional) seront remplacés par des autocars. Chaque jour, 250 travailleurs frontaliers prennent ce train à Morteau pour se rendre au Locle ou à La Chaux-de-Fonds. Mais ce sont un millier de voyageurs qui empruntent cette li-

gne, longue de 75 kilomètres, entre Besançon et Valdahon. On se souvient qu'en 2000, la ligne était menacée. Grâce à une forte mobilisation de la région Franche-Comté et du canton de Neuchâtel, une solution a été trouvée pour rendre les systèmes de signalisation français et suisse compatibles.

## A quand les travaux en Suisse?

La modernisation de cette signalisation coûtera cinq millions d'euros. Au total, les travaux, qui comptent également le renouvellement de 35 km de voies et l'accessibilité des

gares de Morteau et Valdahon aux personnes à mobilité réduite, vont s'élever à 55,5 millions d'euros.

Côté Suisse, on attend depuis des années le rehaussement des quais au Locle. Peut-on espérer que ces travaux soient enfin effectués? Pas si simple... «Ils auraient dû être faits en 2021, mais l'Etat a fait opposition, arguant que les quais devaient aussi être élargis. Cela a retardé l'ensemble», explique Cédric Dupraz, conseiller communal chargé de la mobilité au Locle. «De plus, la suppression de la ligne historique des Brenets a un impact sur la gare

et entraîne des études plus approfondies.»

Mais ces travaux devront impérativement être terminés d'ici fin 2023 pour répondre aux nouvelles exigences de la loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand). «Le projet d'amélioration des accès est en phase de planification», confirme Frédéric Revaz, porte-parole des CFF. «Actuellement, des clarifications sont en cours avec le canton et l'Office fédéral des transports (OFT) concernant la voie métrique (TransN), pour déterminer la forme exacte que prendra le projet. Nous visons cependant toujours 2023 pour

## Le Régional supprimé: dépit

«C'est absurde! Les Français rénovent leur ligne et les Suisses condamnent la leur!» Cheminot retraité, Jean-Claude Cochard ne comprend pas pourquoi les autorités communales des Brenets ont accepté la proposition du canton de Neuchâtel de remplacer le train du Régional par des bus électriques dès 2025. Il nous a écrit pour nous faire part de son dépit, partagé par beaucoup. On se souvient du combat mené par l'association de développement du Régional, à grand renfort de tracts et pétition, en vain.

Certes, le maintien de la voie ferrée aurait nécessité des investissements estimés entre 35 et 45 millions de francs, alors que l'introduction d'une liaison avec un bus électrique ne coûte «que» 16 millions de francs.

Mais l'ancien cheminot s'étrangle en pensant que le démantèlement de la ligne de chemin de fer sera financé par le fonds d'investissement pour les infrastructures ferroviaires. «C'est se moquer de la volonté populaire exprimée dans les urnes pour le transfert modal de la route au rail. Ce fonds, financé par les contribuables, a été relevé par les chambres fédérales à 12,89 milliards de francs. Ne me dites pas qu'avec cette somme il n'est pas possible d'inclure la rénovation du régional des Brenets pour les cinquante prochaines années!» Jean-Claude Cochard dénonce l'hypocrisie des politiciens qui «ne parlent d'écologie qu'à des fins électorales. En fait, ce projet contredit tout ce que l'on a déjà entendu en matière de mobilité durable.»

Et il prévient: «Le démantèlement du Régional pourrait servir d'exemple pour supprimer d'autres lignes régionales peu fréquentées, comme celle entre La Chaux-de-Fonds et Les Ponts-de-Martel. La route vient d'être refaite... Ce sera par fait pour les bus électriques.»

Selon lui, en Suisse alémanique, personne ne s'émeut «du coût astronomique de la maintenance du trafic régional sur les lignes sommitales du Lötschberg et du Gothard, après la mise en service des tunnels de la Nouvelle Ligne ferroviaire à travers les Alpes (NLFA). Cela démontre, une nouvelle fois, l'inégalité de traitement avec la Suisse occidentale, en termes de financement du rail.»

un accès de plain-pied aux trains en gare du Locle.»

## Un ascenseur entre la gare et Bellevue

Les CFF ont procédé à l'assainissement du pont à l'ouest de la gare au printemps. La réhabilitation de l'esplanade par la Ville du Locle suivra en 2022. «Une séance avec l'Etat et les CFF est prévue pour trouver un accord et réhabiliter ce site

au plus vite», précise Cédric Dupraz. Un nouvel ascenseur est prévu.

Après le remontoir, qui relie la place des bus à la gare, un ascenseur conduira les usagers du quai No 2 à la rue de Bellevue, près de l'ancienne usine Zodiac. Pour cela, il s'agit de convaincre l'Office fédéral de la culture, en raison des restrictions imposées par la distinction Unesco.

# Transports publics gratuits: l'Etat dit non

Le gouvernement neuchâtelois estime le surcoût induit à au moins 43 millions par an. Les initiants contestent et poursuivent le combat.

Le Conseil d'Etat neuchâtelois appelle à rejeter l'initiative cantonale pour des transports publics gratuits, déposée en février 2018. Le gouvernement lui préfère un contre-projet indirect «comportant des mesures ciblées, rapides à mettre en œuvre et à un coût raisonnable pour les finances publiques». L'initiative vise à instaurer, sur le territoire cantonal, une politique de gratuité en matière de transports publics, tout en conservant les prestations actuelles.

Son comité, lui, a dit, hier, sa déception à la suite du rapport du Conseil d'Etat. Il estime que les pistes qu'il a évoquées «n'ont pas été suffisamment explorées». Les Verts et Solidarités annoncent leur volonté de poursuivre le combat en vue d'un vote populaire.

## Sept points d'impôts

Pour l'Etat, «les importantes charges qu'engendrerait la gratuité des transports publics fragiliseraient le développement de

nos infrastructures de transports et l'attractivité résidentielle du canton», indiquait mardi le Conseil d'Etat dans un communiqué. Le surcoût de la gratuité s'élèverait à au moins 43 millions de francs par an, selon les calculs du gouvernement. Il parle d'un report de charges des usagers vers les collectivités publiques, pour l'équivalent d'au moins sept points d'impôts.

Les initiants, eux, regrettent que le gouvernement n'ait pas chiffré les économies induites par



L'initiative cantonale contre laquelle le Conseil d'Etat s'est prononcé vise à rendre les transports publics gratuits. ARCHIVES DAVID MARCHON

l'abandon de la billetterie et des contrôles dans les transports publics. Ou encore qu'il n'ait pas étudié un financement via une réduction des déductions fiscales pour frais de déplacement, «une forme de subvention à la mobilité individuelle».

Le Conseil d'Etat estime par ailleurs que la gratuité «fragili-

serait fortement le développement de l'offre de transport et les investissements nécessaires». Il met en doute le maintien d'un soutien confédéral de quelque 28 millions de francs annuels en cas de oui.

Le Conseil d'Etat, qui aimerait un retrait de l'initiative ou un rejet par la population en cas

de vote, propose un contre-projet indirect pour augmenter l'attractivité des transports publics avec trois mesures tarifaires ciblées. Celles-ci prévoient notamment un rabais complémentaire sur l'abonnement Junior des moins de 25 ans. Ces mesures coûteraient quelque 2,2 millions de francs par an et seraient lancées dès 2022.

## Mesures «insuffisantes»

Pour les Verts, ces mesures sont bienvenues mais «insuffisantes pour permettre à notre société d'entrer dans une réelle transition écologique». Pour le parti écologiste et son allié Solidarités, «la mobilité de demain se basera essentiellement sur les transports publics et la gratuité proposée est une mesure adéquate pour construire une société nouvelle, respectueuse du climat et de l'environnement». **ATS MAH**